MAIRIE DE VAUD'HERLAND

Accusé de réception en préfecture
095-219506334-20261009-DEL-202627-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

N° 27/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
30 septembre 2026

DATE D'AFFICHAGE
30 septembre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 11
PRESENTS 10

VOTANTS 10

L'an deux mille vingt six
Le 7 octobre à 18h30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur REGAERT Bruno Maire**

Etaient présents : M. REGAERT Bruno Maire, M. BACHELET Mme REGAERT DA COSTA, M. COSSARD Adjoints, M. MARNAT M. BOULANGER, Mme DAGNICOURT, Mme PICHET GESLAK, Mme CISSE, M. ROUSSEL, Conseillers Municipaux

Absente excusée : Mme BUREL Magali

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Mme REGAERT DA COSTA

Modification des statuts du SMAEP DAMONA et fixation du nombre de vice-présidents

Vu le Code général des collectivités territoriales

VU la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

VU l'ordonnance n°2022-1611 du 22 décembre 2022 relative à l'accès et à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine

Vu les statuts du SMAEP DAMONA ;

Vu la délibération n°02-2026 en date du 3 mars 2026 du SMAEP DAMONA relative à la modification des statuts

Vu la délibération n°09-2026 en date du 5 mai 2026 du SMAEP DAMONA relative à la modification du nombre de vice-président

Considérant la nécessité d'adapter les statuts du syndicat à son organisation et à son fonctionnement ;

Considérant qu'il appartient aux collectivités membres de se prononcer sur les modifications statutaires proposées ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

1. d'approuver la modification des statuts changement d'adresse du SMAEP DAMONA ;
2. d'approuver la fixation du nombre de vice-présidents à 4 ;
3. d'autoriser le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré en séance les jours mois et an susdits.

Vaud'herland, le 8 Octobre 2026
Le Maire

REGAERT Bruno

MAIRIE DE VAUD'HERLAND (VAL D'OISE)